

POSTULAT

Auteur Postulat PDCB, par Nathan Bender (suppl.) et Fanny Darbellay
Objet Des bornes AOC
Date 15.05.2018
Numéro 1.0259

Le Valais a produit durant l'année 2016 à lui seul 17% de la production totale d'électricité suisse. Nos barrages sont responsables de 95% de cette production et de nombreuses autres sources d'énergie renouvelable (petite hydraulique, solaire, éolien, biogaz, incinération des ordures ménagères) portent ce chiffre à 97%. Notre production hydroélectrique, énergie renouvelable et indigène par excellence, souffre de la concurrence internationale et de prix bas. Pourtant, la traçabilité claire, l'absence d'émission de CO₂, une source d'énergie naturelle, la sécurité d'approvisionnement et des installations existantes de qualité devraient jouer en faveur de nos installations hydroélectriques.

De plus, le potentiel de valeur ajoutée de la force hydraulique pour notre économie cantonale ainsi que pour notre tourisme n'est pas encore pleinement exploité.

La stratégie force hydraulique du Canton du Valais (qui a notamment pour objectif de garder 60% de la production d'énergie hydroélectrique en mains valaisannes), les hautes écoles valaisannes (qui sont à la pointe dans les domaines de l'énergie), les soutiens communaux pour les énergies renouvelables (labels «cité de l'énergie»), le produit e-can des FMV (qui promeut une consommation indigène), les acteurs du tourisme (qui mettent en avant notre patrimoine hydroélectrique),... sont d'excellents exemples d'un Valais innovant utilisant de manière intelligente ses ressources naturelles et ses infrastructures existantes. Mais nous pouvons aller plus loin...

Pour les postulants, il est essentiel que notre canton se positionne comme référence dans le domaine des énergies renouvelables et montre l'exemple, non seulement quant à une production électrique presque uniquement renouvelable et une forte innovation, mais également quant à un taux de consommation d'énergie renouvelable et indigène élevé. Nous souhaitons que le canton favorise et promeuve cette consommation électrique locale et propre.

En Valais, sur les 322'519 véhicules en circulation, seul 3'986 sont électriques ou hybrides. C'est à peine 1.2% du parc automobile roulant. Il existe donc un fort potentiel d'amélioration et nous pensons qu'il est important que le Valais se positionne en faveur de la mobilité électrique. Cette expansion passe par une bonne couverture de notre territoire par des bornes de recharge électriques et nous pensons qu'il incombe au canton de donner cet « input ». De plus, le marché-cible d'une telle mobilité se trouve localisé en majorité (91%) entre dehors des grands centres urbains selon une étude d'Alpiq (http://www.alpiq-e-mobility.ch/files/media/files/25ab44b3e13fe9d57291f593c1145603/Elektrofahrzeuge%20-%20Marktpenetration%20in%20der%20Schweiz%202020,%20Stand%202016_FR.pdf).

Notre canton, avec ses nombreux pendulaires venant des vallées latérales et son offre limitée de transports publics, a donc un fort potentiel pour devenir leader dans le domaine de la mobilité électrique.

Conclusion

Nous demandons au Conseil d'Etat de planifier le développement du réseau de bornes de recharges électriques ou à énergie alternative dans l'ensemble de notre canton, en favorisant une répartition optimale, afin que cette source d'énergie soit accessible par tous, y compris au fond des vallées. Nous souhaitons également que le réseau soit alimenté par une énergie valaisanne indigène.